

Jeunesse et Croix-Rouge

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **29 (1921)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jeunesse et Croix-Rouge

Depuis que l'idée a été lancée de former des « Croix-Rouges cadettes », — et cela date des dernières années de la guerre —, elle a fait du chemin.

Le premier Conseil général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge avait adopté, en mars 1920, la résolution suivante :

« Toute société de la Croix-Rouge organisera la jeunesse de son pays en vue du travail de la Croix-Rouge. »

Cette nouvelle institution a eu spécialement un grand succès en Amérique. Voici comment la Croix-Rouge des États-Unis définit les buts de l'organisation : « Enseigner aux enfants à penser à autrui, stimuler chez eux un intérêt agissant en faveur de leurs camarades dans le pays et à l'étranger ; leur inculquer un esprit de solidarité qui les prépare à une conception plus élevée et plus large de leurs devoirs de citoyens. »

Grâce à la collaboration du Corps enseignant américain et grâce à l'enthousiasme des enfants, il a été recruté jusqu'ici plus de 12 millions de jeunes membres dans l'Amérique du Nord. Les enfants ne forment pas de sections séparées, mais bien des groupements au sein des sections existantes. Les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse doivent se rendre compte qu'ils font partie de la grande Croix-Rouge de leur pays, et, dans ce but, les organes directeurs de ces sociétés nationales doivent s'intéresser au recrutement puis au travail des enfants enrôlés sous le drapeau de la charité.

L'enseignement de l'hygiène, la manière de prendre soin de sa santé et de celle des autres, ainsi que l'instruction civique doivent former la base de l'activité des sections cadettes : apprendre à être propre physiquement et moralement, savoir se

rendre utile, tel est le programme d'instruction.

Comme les enfants aiment à donner une forme concrète à leur idéal d'entraide, on leur fera confectionner des objets utiles à d'autres enfants. En Amérique, les jeunes filles de la Croix-Rouge ont des ateliers de couture, de confection d'objets pour malades, etc. ; les jeunes gens organisent des ateliers de menuiserie, de serrurerie, de jouets destinés à être distribués à des enfants pauvres ou à des familles nécessiteuses.

Tout ce travail est surveillé par les institutrices et les instituteurs, et ce sont eux, en général, qui président aux distributions des secours en argent et en nature, provenant des Croix-Rouges cadettes.

Les matières premières et les installations d'ateliers sont fournis par les cotisations des enfants ou par la Société nationale de la Croix-Rouge.

En Suisse, la Croix-Rouge a aussi cherché à intéresser les enfants à son but charitable. Lors de la récente campagne de recrutement de nouveaux adhérents, les enfants de nos écoles ont non seulement vendu des cartes de membre aux adultes, mais aussi à la jeunesse, et c'est ainsi que des milliers d'enfants ont versé leur petite obole à la Croix-Rouge.

A Genève même, une « section cadette » formée par les enfants des écoles payant une cotisation annuelle d'un franc, est sur le point d'être organisée par les soins du président de la Croix-Rouge genevoise, M. le Dr Guyot.

L'avenir de la Croix-Rouge dépend de la génération future ; il appartient à la génération actuelle de préparer la jeunesse à une tâche aussi généreuse que l'est, dans le monde entier, celle poursuivie par les sociétés de la Croix-Rouge.

